



fem FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

Résumé du document GEF/ME/C.39/1

Rapport d'activité du directeur du Bureau de l'évaluation du FEM

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/ME/C.39/1, intitulé « *Rapport d'activité du directeur du Bureau de l'évaluation du FEM* » le Conseil prend bonne note des travaux en cours et des grandes lignes du plan de travail que le Bureau élabore pour FEM-5. Il charge en outre le Bureau de préparer un plan de travail et un budget détaillés pour la période couverte par FEM-5 en tenant compte des observations formulées, et de présenter ce document à sa réunion de mai 2011.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le Rapport d'activité du directeur a pour but de fournir des informations importantes au Conseil sur les activités en cours. Il ne présente donc pas un examen exhaustif de toutes les activités du Bureau de l'évaluation mais se concentre sur un certain nombre de questions appelant l'attention du Conseil. Il vise à engager un échange de vues avec le Conseil sur le rôle du Bureau pendant FEM-5, notamment en ce qui concerne le cinquième bilan global du FEM. Il s'inscrit aussi dans le cadre de l'amélioration de la gestion financière du Bureau et de la mise en place de sa nouvelle structure. Par ailleurs, le rapport présente les dernières informations sur les pays sélectionnés pour les prochaines évaluations de portefeuilles-pays, sur le travail du Bureau à l'appui du suivi et de l'évaluation des activités d'adaptation au changement climatique et sur le soutien que le Bureau apporte au cercle de professionnels travaillant sur l'évaluation du changement climatique et du développement.

2. Les principaux axes d'évaluation ont été définis d'un commun accord avec le Conseil. Il s'agit d'évaluer les résultats pour juger de l'effort d'amélioration de l'exécution des activités et de l'efficacité du FEM ; d'évaluer les portefeuilles-pays pour mieux comprendre comment l'aide du FEM s'intègre dans les priorités et les politiques nationales ; de réaliser des évaluations thématiques pour se pencher sur les aspects intersectoriels et les stratégies et priorités du FEM ; d'évaluer les impacts des opérations pour mesurer et apprécier l'incidence du FEM sur l'évolution de l'état de l'environnement mondial et les effets positifs de son intervention.

3. Le Bureau de l'évaluation cherchera à intégrer pleinement le cinquième bilan global dans son plan de travail et à privilégier deux contributions clés au processus de la sixième reconstitution des ressources du FEM :

- En début de processus : un document de synthèse sur les grandes questions en rapport avec les axes d'évaluation.
- Avant la dernière phase du processus : le cinquième bilan global dans son intégralité.

4. Pour réaliser ces deux produits, le Bureau de l'évaluation devra développer ses activités sur chaque axe d'évaluation pendant FEM-5. Les aspects à prendre en compte sont notamment les suivants : la nécessité d'investir davantage dans les évaluations (comme l'a montré l'examen paritaire), l'expansion du portefeuille du FEM (d'au moins 40 %), l'élargissement du réseau du FEM à d'autres partenaires et l'assouplissement de ses modes d'intervention.

5. Toutefois, des économies d'échelle peuvent être réalisées. L'amélioration du système de gestion financière du Bureau de l'évaluation s'est déjà traduit par une réduction sensible des dépenses à la fin de l'exercice 10. Les dépenses réelles de cet exercice ont à peine atteint 3,8 millions de dollars alors que le Conseil avait approuvé un budget légèrement supérieur à quatre millions de dollars. Les 228 000 dollars ainsi économisés ont été reversés à la Caisse du FEM. Les premiers calculs montrent qu'une hausse modeste de 9 % du budget de base pour l'exercice 12, suivie d'augmentations de 3 % au titre de l'inflation, permettrait au Bureau d'entreprendre les activités supplémentaires nécessaires pour que ses évaluations couvrent le même champ que pendant FEM-4. Le Bureau préparera un budget et un plan de travail détaillés qu'il soumettra à l'examen du Conseil à la réunion de mai 2011.